



ÉTAT DES CANDIDATURES À LA FONCTION DE DIRECTEUR L'IUT MONTPELLIER-SETE

Vu l'avis de vacance de la fonction de Directeur de l'IUT Montpellier-Sète,

Considérant que six (6) candidatures ont été déposées dans le délai prévu à cet effet,

Considérant les critères de recevabilité définis par l'art. L. 713-9 du code de l'éducation,

Six (6) candidatures sont enregistrées et déclarées recevables pour l'élection à la fonction de Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.

Elles sont listées ci-après par ordre alphabétique :

- Monsieur Anthony BOUREUX,
- Madame Thérèse COMMES-MAERTEN.
- Monsieur Gilles FRONTIN,
- Madame Mireille GALLONI,
- Monsieur Philippe GERBIER,
- Madame Catherine GUASCH.

La présente liste est transmise à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de l'IUT Montpellier-Sète, accompagnée des pièces déposées par chacun des candidats.
Elle est également mise en ligne le même jour sur le site internet de la composante.

Le Directeur administratif
de l'IUT Montpellier-Sète


Justin CHAREYRE